

MONTAGE



IMPÉRATIF

Accès au site sous réserve du règlement de votre participation

ACCÈS

- Entrée porte 2, sortie porte 4
- Vitesse limitée à 15 km/h
- Site interdit aux mineurs sauf apprentis & stagiaires munis d'une convention.
- Site sous vidéo surveillance
- Aucun badge d'accès nécessaire

HORAIRES D'ACCÈS AU SITE

Du **Mercredi 3** au **Mardi 9 Septembre** de 8h00 à 19h00
(sauf samedi 6 et dimanche 7 septembre)

Mercredi 10 Septembre de 8h00 à 22h00



IMPÉRATIF

Aucun véhicule ne sera accepté dans les halls du
Mercredi 3 Septembre au Mercredi 17 Septembre à 19h

INTERVENTIONS TECHNIQUES

Contact : **Amina NHAILA** - Service Exploitation **02 43 72 71 77**.
Pour toute intervention (eau, électricité, ...) sauf raccordements
électriques des exposants après le disjoncteur, branchements des
structures, raccordement des branchements d'eau après l'arrivée...



LE CHARIOT ÉLÉVATEUR NE SERA PAS DISPONIBLE
pour déchargement du **mercredi 10 septembre** à 8h00
au **mardi 16 septembre** à 12h00.

MAGASINS EXTÉRIEURS

Stands équipés d'un rideau métallique, fermeture au moyen d'une
clé à récupérer à l'Accueil Exposant contre un chèque de caution de
150 € (à l'ordre de le Mans Evénements).
Enseignes : uniquement magnétiques.

VOTRE ACCUEIL EXPOSANT

Accessible porte 2

Mercredi 3 au **Vendredi 5 Septembre** 8h00-12h00 / 13h30-17h00

Lundi 8 et **Mardi 9 Septembre** 8h00-19h00

Mercredi 10 Septembre 8h00-20h30

Jeudi 11 Septembre 7h30-12h00 / 13h30-19h00

Vendredi 12 et **Samedi 13 Septembre** ... 7h30-12h00 / 13h30-20h00

Dimanche 14 Septembre 7h30-12h00 / 13h30-19h00

Lundi 15 Septembre 7h30-12h00 / 13h30-20h30

Mardi 16 au **Mercredi 17 Septembre** 8h00-12h00 / 13h30-17h30

En dehors des horaires d'ouverture permanence téléphonique

GARDIENNAGE

Le service de gardiennage est assuré du **mercredi 3 septembre** au
mercredi 17 septembre. Vous pouvez contacter ou joindre le PC
sécurité au **02 43 40 08 94**.

SERVITUDE D'ENVOL

Pour tout équipement ou aménagement de stand (structure, flamme
publicitaire, ballon publicitaire, Algeco, engin de levage, ...) dépassant
les 3 mètres de hauteur, une autorisation est nécessaire.



**QUESTIONNAIRE SÉCURITÉ
À REMPLIR OBLIGATOIREMENT**

ASSURANCE MARCHANDISES

L'assurance marchandises n'est pas prévue dans votre stand.
L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou vol de
vos matériels.

Nous vous conseillons donc de vous rapprocher de votre assureur
et éventuellement de souscrire à une assurance complémentaire
auprès de celui-ci.



ATTESTATION RC PROFESSIONNELLE

à nous fournir obligatoirement



DÉCHETS

chaque exposant doit récupérer ses matériaux de
construction et les recycler.

FOIRE

HORAIRES ACCÈS EXPOSANTS

Jeudi 7h30-20h00

Vendredi 7h30-23h00

Samedi 7h30-23h00

Dimanche 7h30-20h00

Lundi 7h30-19h00



**INTERDICTION DE ROULER
EN 2 ROUES SUR LE SITE**

HORAIRES ACCÈS VISITEURS

Jeudi 9h30-20h00

Vendredi 9h30-23h00

Samedi 9h30-23h00

Dimanche 9h30-20h00

Lundi 9h30-19h00



**VOTRE PRÉSENCE EST OBLIGATOIRE
SUR LES 5 JOURS AUX HORAIRES INDIQUÉS CI-DESSUS**

NAVETTE EXPOSANT

Une navette vous emmène gratuitement du Parking Rouge aux portes
de la Foire (sur présentation du badge Exposant).

Horaires : de **8h à 11h** et de **18h à la fermeture** de la foire au public

RÉPRESSION DES FRAUDES

Débit de boissons : Pour les exposants concernés, une **permanence
des douanes est assurée le jeudi 11 septembre de 9h30 à 12h**, au
niveau de l'espace Rotonde.

Une affiche «Loi Hamon» vous sera distribuée sur votre stand le
jeudi 11 septembre, il est obligatoire de l'afficher.

DÉMONTAGE

Lundi 15 Septembre de 19h00 à 21h30

Mardi 16 au Mercredi 17 septembre de 8h00 à 19h00

IMPÉRATIF

• **Les stands doivent être libérés** pour
le mercredi 17 Septembre à 19h00.

• **Le chariot élévateur ne sera pas disponible**
pour déchargement du mercredi 10 septembre
au mardi 16 septembre à 12h00.

